

La Municipalité de Morges, conformément à la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions du 4 décembre 1985, soumet à l'enquête publique :

Avis d'enquête

du 20 avril au 19 mai 2024

Dossier N° : 2024-67

Situation : Chemin de Bel-Horizon

Parcelle N° : 1456

Coordonnées : 2'526'280 / 1'151'660

Nature des travaux : Construction de deux villas jumelles avec 2 places voiture extérieures, 10 places vélo, 2 places moto, avec panneaux photovoltaïques en toiture et PAC extérieure

Compétence : Municipalité / État

Propriétaire : Dreyfus Martinez-Aldama Catherine

Auteur des plans : T Architecture Sàrl, Etoy

Le dossier est déposé à la Direction urbanisme, constructions et espace public où les observations et oppositions seront reçues dans le délai légal. Il est également disponible sur le site internet www.morges.ch

Urbanisme, constructions et espace public
Place de l'Hôtel-de-Ville 1
1110 Morges